

Comité ZIP
Saguenay-Charlevoix

18 novembre 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

7^e édition de la Table
de concertation sur la
navigation durable au
Saguenay (TCNDS)



TABLE DES MATIÈRES

3	—	Remerciements
4	—	Liste des abréviations
5	—	Déroulement de la journée
6	—	Liste des personnes présentes
8	—	Qu'est-ce que la TCNDS?
9	—	Résumé de la 7^e édition de la TCNDS
10		Conférence et plénière - Mise en candidature du Fjord au Patrimoine mondial de l'UNESCO (2013-2018)
11		Retour sur les décisions en matière de communication
13		Conférences
16		Mandat et planification des comité de travail externes
19	—	Conclusion

REMERCIEMENTS

Chers partenaires et participant-es de la TCNDS,

Depuis maintenant trois ans, notre rendez-vous bisannuel est devenu un incontournable pour les acteurs du milieu qui s'intéressent à la navigation sur la rivière Saguenay. Je constate un intérêt durable quant à cette démarche de concertation, qui continue à attirer de nouveaux visages. Que ce soit le milieu municipal, les Premières Nations, les organismes en environnement, les entreprises du secteur économique et les collectifs citoyens, tous et toutes ont leur place et leur voix sur la TCNDS, qui se veut un espace ouvert et inclusif. Nous nous assurons que des représentant-es de ministères et du milieu de la recherche soient toujours présent-es, afin de maintenir un niveau de conversation éclairé sur les thématiques abordées.

La septième rencontre, qui s'est tenue le 18 novembre 2025 dans le Grand Hall de la Pulperie de Chicoutimi, a été l'occasion d'aborder de nombreuses thématiques et de discuter d'entre elles dans une ambiance toujours respectueuse et harmonieuse. Je suis ravie qu'aucune animosité ne dicte les rapports entre les différentes organisations présentes et je tiens à remercier les personnes participantes de contribuer à ce dialogue constructif. Pour alimenter la bonne entente, nous nous assurons que la TCNDS soit porteuse de projets rassembleurs et consensuels, comme notre *Stratégie de navigation durable pour le fjord du Saguenay*, sans pour autant éviter d'aborder certains enjeux plus épineux.

Je remercie également le Réseau Québec maritime (RQM) pour sa contribution financière à la rencontre du 18 novembre, ainsi que pour son aide inestimable depuis plus de trois ans. Le RQM nous offre de précieux conseils et un soutien en graphisme qui bonifient grandement la qualité de cette initiative de concertation. À ce partenaire s'ajoutent la MRC du Fjord-du-Saguenay, ainsi que Promotion Saguenay, qui ont joint leurs forces pour soutenir financièrement la TCNDS. Les partenariats solides et durables sont essentiels pour que la TCNDS puisse entraîner des bénéfices concrets. C'est pourquoi nous sommes infiniment reconnaissants de votre intérêt, de votre implication et de votre confiance envers la TCNDS.

Nous remercions aussi nos conférenciers et conférencières : Robert Bouchard, Claude Deschênes, Nancy Lavoie, Suzanne L'Heureux et Claude Comtois. Vos présentations nous ont permis d'en apprendre davantage sur de nombreux sujets qui touchent les préoccupations de nos membres.

Finalement, nous remercions les membres du Comité organisateur qui se sont rendus disponibles pour nous accompagner dans la planification de l'événement. La réussite de la rencontre est le fruit de ce travail collectif.

Ève-Laurence Hébert

Coordonnatrice à la concertation pour le Comité ZIP Saguenay-Charlevoix

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- CO** ——— Comité organisateur
CT ——— Comité de travail
ECTM ——— Effets cumulatifs du transport maritime
RQM ——— Réseau Québec maritime
UNESCO — Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VUE ——— Valeur unique exceptionnelle
TCNDS — Table de concertation sur la navigation durable au Saguenay
ZIPSC — Zone d'intervention prioritaire Saguenay-Charlevoix



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

18 novembre 2025

10 h	Accueil des participant·es
10 h 15	Mot de bienvenue
10 h 25	Conférence et période de questions/réponses Robert Bouchard, Claude Deschênes et Nancy Lavoie <i>Démarche d'inscription du Fjord au Patrimoine mondial de l'UNESCO (2013-2018)</i>
10 h 55	Plénière sur l'inscription du Fjord au Patrimoine mondial de l'UNESCO
12 h	Dîner
13 h 15	Élection du Comité organisateur
13 h 30	Retour sur les décisions en matière de communication
13 h 45	Conférence et période de questions/réponses Suzanne L'Heureux (Transports Canada) <i>Évaluation des effets cumulatifs du transport maritime mondial de l'UNESCO (2013-2018)</i>
14 h 15	Conférence et période de questions/réponses Claude Comtois (UdeM) <i>Corridor maritime vert : un agenda de décarbonation du transport maritime et portuaire du système Saint-Laurent</i>
15 h	Atelier : Mandats et planification des Comités de travail externes
16 h	Mot de clôture

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

Gabrielle Côté	Arianne Phosphate
Philip Simard	Bureau du député Richard Martel
Julie Tremblay	Carrefour maritime de Tadoussac
Sandra Rossignol	Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord
Caroline Potvin	Club de yacht de Chicoutimi
Mario Houde	Club nautique de L'Anse-Saint-Jean
Pierre Dostie	Coalition Fjord
Louise Denis	Coalition Fjord
Andréanne Forest	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Charlie Wentholt	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Ève-Laurence Hébert	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Philippe Gagné	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Philippe Robert	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Claude Deschênes	Conférencier
Robert Bouchard	Conférencier
Nancy Lavoie	Conférencière
Samuel Boucher	Contact Nature
Vincent Lanouette	Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent
Tommy Tremblay	CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean
Loïc Hamel	Croisières AML
Gilles Simard	Écoaventure Boréale / Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean
Elliot Dreujou	INREST - CEIP
Sophie Hardy	MELCCFP
Véronique Tremblay	MELCCFP - DRAE-02
Lisane Gamache	MRC du Fjord-du-Saguenay
Lise Boulianne	Municipalité de Sacré-Cœur
Véronique Gagné	Musée du Fjord

Jonathan Tremblay	NCSM Champlain
Samuël Blanchette	NCSM Champlain
Gabriel Leblanc	Observatoire global du Saint-Laurent
Jérémie Campeau Poirier	Observatoire global du Saint-Laurent
Mégan Larouche	OBV Saguenay
Monique Laberge	OBV Saguenay
Olivier Lemay	Parc Aventures Cap Jaseux
Tristan Fournier	Parc Aventures Cap Jaseux
Chloé Bonnette	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent / Sépaq
Véronik de la Chenelière	Parcs Canada/Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
Rachelle Beaulieu	Pêches et Océans Canada
Simon Tremblay	Port de Saguenay
Rémi Aubin	Promotion Pêche / Accommodation des 21
Dany Gravel	Promotion Saguenay
Nathalie Gaudreault	Promotion Saguenay
Geneviève Lalonde	Réseau Québec maritime
Patrice Comsis	Rio Tinto Aluminium
Justine Desjardins	Rio Tinto Aluminium
Raphaël Champagne	Saguenay Aventures
Josée Lessard	Transports Canada
Suzanne L'Heureux	Transports Canada
Arezki Belounis	Transports Canada / Sécurité maritime
Claude Comtois	Université de Montréal
Audrey Bédard	Ville de Saguenay
Jade Rousseau	Ville de Saguenay
Pascal Tremblay	Ville de Saguenay
Jacques Paradis	Voile Croisière Parasard



QU'EST-CE QUE LA TCNDS ?

Inaugurée le 4 octobre 2022, la TCNDS est une initiative du Comité ZIPSC ayant pour mandat de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les usagers et usagères, les collectivités côtières et les écosystèmes aquatiques, marins et côtiers de la rivière Saguenay. La TCNDS se veut un lieu privilégié de prise de décisions concertées, de mise en commun d'expertises et de recherche de consensus face aux enjeux soulevés par les parties prenantes. Les membres de la TCNDS se réunissent sur une base volontaire, à raison de deux fois par année, afin d'identifier les points de convergence entre les acteur·rices et harmoniser les pratiques.

En date du 18 novembre 2025, la TCNDS est composée d'acteurs et d'actrices issu·es des secteurs économiques, communautaires, municipaux et des Premières Nations. Des sièges consultatifs sont également prévus pour permettre la participation d'expert·es provenant du milieu de la recherche, de ministères, d'organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux.

RÉSUMÉ DE LA 7^E ÉDITION DE LA TCNDS

La septième rencontre de la TCNDS a réuni une cinquantaine d'acteurs et d'actrices pour discuter de diverses thématiques : Patrimoine mondial de l'UNESCO, décarbonation et effets cumulatifs du transport maritime. En avant-midi, les membres ont discuté d'une action de la *Stratégie de navigation durable pour le Fjord du Saguenay* qui demeurerait non consensuelle : la mise en candidature du Fjord du Saguenay au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Une présentation à ce sujet et une plénière ont permis aux participant-es d'alimenter leurs réflexions. En après-midi, les participants ont élu le nouveau Comité organisateur et pris acte des décisions récentes en matière de communication. Ensuite, une conférence a permis de rendre compte des travaux de Transports Canada sur l'évaluation des effets cumulatifs du transport maritime et une autre a informé les participant-es sur les émissions de GES du secteur du transport maritime au Saguenay et sur les défis et opportunités de la décarbonation dans notre région. La journée s'est conclue par un atelier collaboratif visant à définir les mandats des nouveaux comités de travail (scientifique, communication et financement).



CONFÉRENCE ET PLÉNIÈRE

MISE EN CANDIDATURE DU FJORD AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO (2013-2018)

Robert Bouchard, Claude Deschênes et Nancy Lavoie

Cette présentation a éclairé les membres de la table sur les principales étapes à entreprendre pour soumettre une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO en plus d'illustrer les démarches qui avaient été entreprises auparavant pour le Fjord du Saguenay. Il s'agit d'un processus long et exigeant qui débute par l'inscription du site sur la Liste indicative du Canada, que le pays soumettra à l'UNESCO. Une fois déposée, l'évaluation du dossier prend environ 18 mois. La reconnaissance offerte par l'UNESCO offre des avantages comme une visibilité accrue, l'accès au Fonds du patrimoine mondial, le développement d'un plan de gestion structurant en plus de retombées touristiques et scientifiques.

Elle implique toutefois des responsabilités : la nécessité de protéger la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du site, de suivre l'état de conservation et de signaler des projets susceptibles d'influencer la VUE. L'UNESCO ne possède cependant pas de pouvoir coercitif. Son rôle est surtout consultatif, tandis que le retrait d'un statut est rare, mais possible.

La plénière portait sur la question suivante : la TCNDS souhaite-t-elle appuyer la démarche d'inscription du fjord du Saguenay à la liste indicative du Canada pour le Patrimoine mondial de l'UNESCO ? Les échanges ont souligné un intérêt pour la reprise du dossier, tout en reconnaissant qu'il ne s'agit pas du rôle de la TCNDS de porter officiellement le projet, mais qu'il s'agit d'un lieu idéal d'échanges et de communication. Des questions ont été soulevées concernant la gouvernance, les échéanciers, la concurrence entre sites canadiens ou québécois, et

la capacité à concilier développement industriel ou maritime avec la reconnaissance UNESCO.

Plusieurs personnes ont souligné la pertinence de créer un comité autonome, composé d'acteurs et d'actrices convaincus et représentatifs du milieu, capable de reprendre le travail amorcé par le passé et d'assurer la mobilisation nécessaire. Des organisations, dont des MRC ou municipalités, se sont engagées à sonder leurs conseils ou à relayer l'information.

À la suite de la plénière, le Comité ZIP Saguenay-Charlevoix s'est engagé à valider l'accord des membres sur quelques propositions qui ont été formulées. Un sondage a été envoyé afin de recueillir les positions et les commentaires des organisations sur ces propositions, dont les résultats seront présentés à la prochaine rencontre de la TCNDS :

- 1 — « Que la Table de concertation sur la navigation durable au Saguenay appuie la candidature du Fjord du Saguenay au Patrimoine mondial de l'UNESCO. »
- 2 — « Que la coordination de la Table de concertation sur la navigation durable au Saguenay mette en relation toutes les organisations intéressées dans la démarche de mise en candidature du Fjord du Saguenay au Patrimoine mondial de l'UNESCO. »
- 3 — « Que les rencontres régulières de la Table de concertation sur la navigation durable au Saguenay soient une tribune pour tenir informés les membres des avancées de la démarche d'inscription du Fjord du Saguenay au Patrimoine mondial de l'UNESCO. »

RETOUR SUR LES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

Lors de la dernière rencontre de la TCNDS, plusieurs propositions en matière de communication ont été soumises à un sondage pour adoption. Ces décisions ont été présentées aux membres de la TCNDS.

- **Proposition 1 : Outil de suivi interne**

Créer un tableau de bord accessible sur le site du Comité ZIP Saguenay-Charlevoix et assurer un suivi bisannuel des actions de la *Stratégie* lors des rencontres de la TCNDS; adoptée à l'unanimité (11/11), plateforme retenue : Canva Website.

- **Proposition 2 : Communications externes**

Rendre publics les progrès de la *Stratégie* et souligner les bons coups des partenaires sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre, avec suivi préalable auprès des membres; adoptée à l'unanimité (11/11).

- **Proposition 3 : Conférence de presse**

Organiser une conférence de presse pour lancer officiellement la *Stratégie*; mise en suspens pour le moment (9 pour, 1 contre, 1 abstention) en raison de l'avancement encore limité de la Stratégie.

- **Proposition 4 : Graphisme**

Recourir à un-e graphiste pour créer un outil visuel synthétique présentant la *Stratégie* destiné aux journalistes et au public; adoptée avec réserve (9 pour, 2 abstentions), à étudier selon les coûts et le soutien disponible.

Il est à noter qu'un comité de travail chargé de la communication, créé à la suite de la 7^e rencontre de la TCNDS, pourra réfléchir plus amplement aux propositions 3 et 4.

ÉLECTION DU COMITÉ ORGANISATEUR

Tous les sièges sur le Comité organisateur (CO) étaient en élection, mais aucune nouvelle candidature n'en a modifié sa composition. À la suite de la 7^e rencontre de concertation, la composition du CO est la suivante :

Secteur	Organisation représentante
Premières Nations	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
Industriel	Port de Saguenay
Récréotourisme	Écoaventure boréale
Municipal	Municipalités de Petit-Saguenay et Rivière-Éternité
Communautaire	Coalition Fjord
Environnement	Alliance verte



CONFÉRENCES

Chaque rencontre régulière de la TCNDS est l'occasion d'inviter des expert-es afin de transmettre de nouvelles connaissances en matière de protection de l'environnement marin aux membres ou de faire connaître des initiatives institutionnelles ou privées en faveur de la navigation durable. Deux conférences ont été organisées pour répondre à ces objectifs.

ÉVALUATION DES EFFETS CUMULATIFS DU TRANSPORT MARITIME

Suzanne L'Heureux, Conseillère principale de l'environnement, Effets cumulatifs du transport maritime, Plan de protection des océans (Transports Canada, région du Québec)

Dans l'objectif de mieux comprendre les impacts régionaux du transport maritime sur le Saint-Laurent et le Saguenay, Suzanne L'Heureux de Transports Canada a présenté l'initiative d'évaluation des effets cumulatifs du transport maritime (ECTM) de Transports Canada. Lancée en 2017 pour répondre aux préoccupations soulevées lors des évaluations d'impact de projets portuaires et maritimes, cette initiative vise à combler les limites des analyses menées lors de l'évaluation des projets. Transport Canada souhaite offrir une perspective intégrée, régionale et cumulative des effets liés aux différentes activités maritimes. À l'échelle nationale, l'ECTM a permis de développer un cadre méthodologique commun pour l'évaluation des effets cumulatifs, tandis qu'à l'échelle régionale, les travaux ont porté sur la fusion de données, la caractérisation des composantes valorisées et la formulation de recommandations destinées à soutenir la prise de décision fédérale.

C'est une équipe de l'Université Laval qui a conçu et testé un cadre méthodologique appliqué au tronçon fluvial, à l'estuaire et à la partie en eau profonde de la rivière Saguenay. Cette évaluation pilote s'est appuyée sur les données disponibles concernant les navires commerciaux, les bateaux de croisière, les traversiers, la pêche et les embarcations de plaisance. La localisation, l'intensité et les déplacements de ceux-ci peuvent constituer des facteurs de stress environnementaux.

L'analyse a permis de cartographier plusieurs composantes et d'évaluer leur vulnérabilité envers de multiples facteurs de stress. Les résultats ont permis d'identifier des zones d'exposition accrue, particulièrement dans les villes portuaires, les voies navigables et certains milieux côtiers.

Cette première analyse constitue une étape essentielle vers un processus d'évaluation durable et cyclique des effets cumulatifs du transport maritime. Les prochaines étapes porteront sur la finalisation des recommandations, le partage des données et l'organisation de rencontres et d'ateliers avec des organisations ciblées.

CORRIDOR MARITIME VERT : UN AGENDA DE DÉCARBONATION DU TRANSPORT MARITIME ET PORTUAIRE DU SYSTÈME SAINT-LAURENT

Claude Comtois, Professeur émérite de géographie, Université de Montréal

Cette présentation était consacrée à la consommation énergétique et aux émissions des navires sur le corridor Saint-Laurent-Saguenay. Elle a permis de dresser un portrait détaillé des enjeux actuels et de cibler les perspectives de décarbonation. En présentant ses travaux de recherche, Claude Comtois, professeur au Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport à l'Université de Montréal, a partagé quelques-uns des constats. Les données de 2022 montrent que les changements de pilotes aux Escoumins et à Tadoussac génèrent des concentrations importantes d'émissions. Plus encore, près de 70 % des émissions surviennent lorsque les navires sont à quai. Au Port de Saguenay, les navires de croisière représentent à eux seuls 50 % des émissions, dont 78,89 % durant l'amarrage.

Sur le plan de la transition énergétique, il a été souligné que le gaz naturel liquéfié demeure le carburant alternatif le plus répandu, même si la transition reste lente en raison de la longue durée d'amortissement

du coût des navires, estimée entre 20 et 25 ans. L'utilisation du mazout lourd diminue lentement, alors que la progression de carburants émergents comme l'hydrogène ou l'ammoniac n'est pas anticipée avant une quinzaine d'années. La situation réglementaire complexifie par ailleurs les efforts de décarbonation, puisque 60 % des navires circulant dans le corridor naviguent sous pavillon étranger et échappent aux exigences canadiennes, tandis que les navires sous pavillon national, environ 40 %, sont principalement actifs sur le Saint-Laurent et le Saguenay.

Claude Comtois a pris le temps de souligner plusieurs atouts régionaux pour soutenir le développement d'un corridor maritime vert au Saguenay. La région possède une base industrielle forte, une chaîne d'approvisionnement en aluminium avec un potentiel de carboneutralité, un écosystème d'innovation en énergie verte, la présence de la ZIPSC pour développer des projets, un port en eaux profondes stratégiquement positionné et un réseau ferroviaire en cours de modernisation. La croissance du trafic, l'automatisation accrue des infrastructures, les services spécialisés aux navires et la digitalisation des opérations, sont autant d'éléments qui indiquent qu'une forte augmentation de la demande énergétique risque d'avoir lieu dans les prochaines années.

Dans ce contexte, plusieurs orientations d'investissement ont été mises de l'avant, dont la sécurisation de l'approvisionnement électrique d'Hydro-Québec pour le Port de Saguenay, le développement de projets conjoints en énergies renouvelables, l'électrification des quais et des équipements portuaires, l'installation d'infrastructures de stockage et d'avitaillement d'énergies vertes ainsi que la diversification de la production de carburants de remplacement. Le soutien à l'essor d'entreprises spécialisées en technologies carboneutres figure également parmi les avenues identifiées pour accélérer la transition et structurer un corridor maritime durable et compétitif.

Comme le temps était limité pour les échanges suite à la présentation de M. Comtois, le représentant de Promotion Saguenay présent lors de la rencontre souhaite communiquer aux membres de la TCNDS ceci :

«Promotion Saguenay reconnaît l'impact environnemental des croisières internationales et s'engage activement à réduire les émissions de GES liées à cette activité. Des solutions structurantes, telles que l'électrification des quais ou l'utilisation de carburants alternatifs, pourraient réduire significativement ces émissions, mais elles nécessitent des investissements majeurs et un certain temps de mise en œuvre.

En attendant, Promotion Saguenay soutient et met en place diverses initiatives concrètes pour atténuer son empreinte carbone. Il est également important de mettre les données présentées en perspective : en 2024, près de la moitié des navires accueillis à Port Saguenay étaient des navires de croisière. Bien que leurs émissions soient très élevées, il est cohérent qu'elles représentent une proportion importante du total.»

– Dany Gravel,
gestionnaire du tourisme maritime chez Promotion Saguenay



ATELIER – MANDAT ET PLANIFICATION DES COMITÉS DE TRAVAIL EXTERNES

Lors de la dernière rencontre de la TCNDS, un atelier de travail avait donné lieu à la formulation de mesures de mise en œuvre sur cinq actions prioritaires de la Stratégie de navigation durable pour le Fjord du Saguenay. Dans le cadre de cet atelier, des membres de la TCNDS ont suggéré la création de Comités de travail (CT) externes ayant pour objectif d'approfondir, à l'extérieur des rencontres régulières de la TCNDS, la mise en œuvre de la Stratégie. L'atelier proposé lors de la 7^e rencontre de la TCNDS avait donc pour objectif de formuler les mandats des CT afin que ceux-ci reflètent adéquatement les besoins et les volontés de l'ensemble de la TCNDS. L'atelier prévoyait également la planification des calendriers de travail des CT, mais cette partie de l'exercice n'a malheureusement pas été abordée par manque de temps.

Trois CT ont été créés : le comité communication, le comité scientifique et le comité financement. Les participant-es à l'atelier de travail devaient modifier des mandats provisoires afin de les rendre plus complets, réalistes et atteignables.

Voici les résultats de l'atelier :

	Mandats provisoires	Mandats modifiés
Comité communication	Réfléchir aux orientations de communication de la Stratégie de navigation durable, aux outils à privilégier et au cadrage des messages. Contribuer à la mise en œuvre d'actions de la Stratégie de navigation durable qui concernent la communication, la promotion et la sensibilisation. Notes Plan de communication : — Quoi : Établir les objectifs de communication — Qui : Cibler le public — Comment : Déterminer les canaux de communication Distinguer les termes «promouvoir», «communiquer» et «sensibiliser»	Définir les orientations de communication de la Stratégie de navigation durable en développant un plan de communication. Soutenir la mise en œuvre d'actions de la Stratégie de navigation durable qui sont liées à la communication, la promotion et la sensibilisation. Reformuler les actions de la Stratégie de navigation durable après avoir défini les orientations de communication. S'assurer que la TCNDS serve de courroie de transmission aux informations liées à la navigation durable.
Comité financement	Contribuer au développement d'un fonds vert servant à financer des projets de protection de l'environnement et de surveillance des écosystèmes du Fjord du Saguenay. Établir les lignes directrices du fonds vert. Approcher des partenaires financiers potentiels pour vérifier l'admissibilité du fonds aux programmes existants ou développer des partenariats financiers. Faire une étude de comparables sur le fonctionnement des fonds autofinancés en environnement. Notes Privilégier le financement par projets Financer des actions plus larges qui touchent davantage d'acteurs. Avoir des projets rassembleurs où tout le monde y est gagnant.	Contribuer au développement d'un fonds de soutien ou d'un plan de partenariat servant à financer des projets alignés sur des actions de la Stratégie de navigation durable pour le Fjord du Saguenay. Établir les lignes directrices du fonds de soutien et les règles d'éthique. Approcher des partenaires financiers potentiels et développer un plan de partenariat et une structure de financement. Faire une étude de comparables sur le fonctionnement des fonds autofinancés en environnement. Faire une veille des programmes de financement pour développer des projets qui sont alignés sur les actions de la Stratégie de navigation durable pour le Fjord du Saguenay.

	Mandats provisoires	Mandats modifiés
Comité financement	Prioriser les besoins en acquisition de données sur le Fjord du Saguenay. Développer des partenariats pour soutenir l'acquisition des données et leur suivi pérenne.	Identifier et prioriser les besoins en matière d'acquisition de données et de suivi sur le Fjord du Saguenay. Cataloguer les initiatives et les projets scientifiques sur le territoire. Identifier ceux pour qui les informations peuvent être partagées et selon quelles conditions. Développer des partenariats pour soutenir l'acquisition et le partage des données, informations et rapports. Diffuser à la TCNDS les nouvelles initiatives et informations d'ordre scientifique.
	Notes Éviter de dupliquer les initiatives et miser sur les partenariats. Faire rayonner les outils déjà en place. Partenaires-clés et sources d'information : OGSL, services canadiens hydrographiques, INREST, PMSSL, équipes de recherche, organisations environnementales, etc. Miser sur l'inter-opérabilité et la mutualisation. Une idée : Collecter les questions d'ordre scientifique des acteurs afin d'offrir des réponses. Ceci pourrait prendre la forme d'un forum en ligne	

À la suite de la formulation des mandats, les participant-es étaient invité-es à se joindre au(x) CT de leur choix, et ce, de façon facultative. Voici la liste des membres de chaque CT :

Comité	Nom et organisation
Communication	Viridiana Jemenez, RQM Bernard Déraps, Municipalité de Tadoussac Sophie Lapointe, OBV Saguenay François Saint-Gelais, Port de Saguenay Amélie Séguin, Croisières AML
Financement	Bernard Déraps, Municipalité de Tadoussac François Saint-Gelais, Port de Saguenay Philôme La France, Municipalité de Petit-Saguenay
scientifique	Maude Boissonneault, RQM Julie Carrière, INREST Elliot Dreujou, INREST Marie Lionard, MELCCFP Simon Tremblay, Port de Saguenay Cédric Baumelle, Fédération Maritime du Canada Amélie Séguin, Croisières AML Karine Gagnon, MELCCFP Gabriel Leblanc, OGSL

Il est toujours possible de s'inscrire aux comités de travail via le formulaire suivant :

Inscrivez-vous aux CT



CONCLUSION

Il n'y a pas une rencontre de la TCNDS qui n'est pas source de discussions inspirantes et d'échanges concrets. C'est la force de cette initiative de concertation : elle initie des rencontres et soulève des réflexions en faveur d'un objectif commun, celui de développer la navigation de façon durable au Saguenay.

Au terme de cette 7^e rencontre, la TCNDS accélère ses activités, avec la création de trois comités de travail qui se rencontreront à l'extérieur des rencontres régulières de la TCNDS afin de faire avancer la Stratégie de navigation durable pour le fjord du Saguenay.

D'ici à la prochaine rencontre régulière de la TCNDS, au printemps 2026, le Comité ZIPSC s'attellera à :

Engagements	Statut
Faire parvenir un sondage invitant les membres de la TCNDS à se positionner sur la mise en candidature du Fjord du Saguenay au Patrimoine mondial de l'UNESCO	Fait
Développer un outil de suivi de la <i>Stratégie de navigation durable pour le Fjord du Saguenay</i>	En processus de validation
Organiser une première rencontre pour chaque CT externe	À venir au courant de l'hiver 2026
Planifier une rencontre du Comité organisateur pour préparer la huitième rencontre de la TCNDS	À venir au courant de l'hiver 2026
Tenir la huitième rencontre de la TCNDS	À venir au printemps 2026



Comité ZIP Saguenay-Charlevoix

Adresse postale (Charlevoix)

Maison Mère
63, rue Ambroise-Fafard
Local 1115
Baie-Saint-Paul (QC) G3Z 2J7

Adresse du siège social (Saguenay)

Place du Presbytère
240, rue Bossé
Local 301
Chicoutimi (QC) G7J 1L9

